

LIVRET D'ACCUEIL UNITÉ DE NÉONATOLOGIE

HCL

HOSPICES CIVILS
DE LYON

**HÔPITAL
LYON SUD**

www.chu-lyon.fr

Votre enfant est hospitalisé dans le service de Néonatalogie
de l'hôpital Lyon Sud, situé au 3^{ème} étage du bâtiment 3B.



Coucou, me voici, je m'appelle

C'est ici en néonatalogie, que je passe mes premiers jours de vie.

—
Nous venons d'accueillir votre bébé.

Cette séparation sera sans doute un moment difficile à vivre, aussi nous ferons tout notre possible pour vous aider pendant cette période.

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et vous expliquer l'évolution de l'état de santé de votre enfant.

—
Si vous le souhaitez nous pouvons vous mettre en contact avec un interprète.

If you require any assistance an interpreter is at your disposal.

Se lo desiderate, è possibile di chiamare un interprete.

Wenn sie wünschen, können wir sie mit einem Interpreten, inverbinding setzen.

Si lo deseo podemos indicarle un interprete.

في حال عدم تكلم اللغة الفرنسية نستطيع أن
نجد لكم مترجماً للغة العربية.

**Nous vous invitons à venir voir votre enfant :
il appréciera votre présence, vos paroles, vos caresses...**

Notre service est partagé en 3 secteurs : soins intensifs, néonate 1 et néonate 2. Il accueille les bébés dont le poids est supérieur à 1000g et dont l'âge gestationnel est supérieur à 30 semaines. C'est une unité de néonatalogie de type 2B.

NÉONATOLOGIE 1	NÉONATOLOGIE 2	SOINS INTENSIFS
Tél. 04 78 86 20 17	Tél. 04 78 86 15 40	Tél. 04 78 86 15 41
Ligne interne : 36 20 17	Ligne interne : 36 15 40	Ligne interne : 36 15 41

→ Accès Bus : n° C7, n° 88, n° 17
Accès Métro B : arrêt «Hôpital Lyon Sud»

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe médicale est composée de :

- **M. Docteur F. PLAISANT**, chef de service.

- Médecins permanents du service :

Mme le Docteur R. DIEHL, Mme le Docteur C. ROUSSEL, Mme le Docteur E. GOISET.

Les médecins alternent entre l'hôpital Lyon Sud et l'Hôpital Femme Mère Enfant :

- Mme le Docteur A. BEISSEL

- M. le Docteur S. BLANC

- M. le Docteur H. BOUAMARI

- Mme le Docteur C. CLAMADIEU

- Mme le Docteur A. COFFINIÈRES

- Mme le Docteur AS. DENEUX

- Mme le Docteur H. GAUTHIER

- Mme le Docteur K. NGUYEN

- M. le Docteur F. PLAISANT

- M. le Docteur P. VOVAN

Selon leurs possibilités, ils reçoivent les parents avec ou sans rendez-vous.

L'équipe paramédicale est composée de :

- **Mme COUDURES**, cadre infirmière-puéricultrice de l'unité de soins, responsable de l'organisation et du fonctionnement paramédical.

Tél. 04 78 86 10 84 (ligne interne : 36 10 84)

- puéricultrices et infirmières qui assurent dans chaque secteur l'ensemble des soins prescrits par le médecin et qui travaillent en collaboration avec les auxiliaires de puériculture, assurant les soins d'hygiène et de maternage (bains, biberons, changes...)

- la diététicienne.

L'équipe médico-sociale est composée de :

- L'assistante sociale,

Tél. 04 78 86 56 22 (ligne interne : 36 56 22)

- La psychologue,

Tél. 04 78 86 66 53 (ligne interne : 36 66 53)

- La puéricultrice de coordination, présente dans le service, le mardi et le vendredi. Elle assure la liaison entre l'unité de néonatalogie et le centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de votre domicile ; celui-ci se trouve à la Maison du Département.

Tél. 04 78 86 57 59 (ligne interne : 36 57 59)

L'équipe des agents de service hospitalier s'occupe de l'entretien des locaux du service.

LE SÉJOUR DE VOTRE BÉBÉ DANS L'UNITÉ

Accueil de votre bébé

À son arrivée votre enfant sera installé dans un lit ou une couveuse (ouverte ou fermée) selon son poids et son âge. Il sera sous moniteur (scope) pour surveiller son cœur et sa respiration.

Si votre bébé a un problème respiratoire, nous lui apporterons de l'oxygène pour l'aider à respirer (nous lui surveillerons aussi sa saturation en oxygène à l'aide d'un capteur).

Si l'état de santé de votre bébé nécessite des soins plus spécifiques, il sera pris en charge dans notre service, puis muté dans une unité de néonatalogie de type 3. Lorsqu'il ira mieux, votre bébé pourra revenir dans notre secteur de néonatalogie.

Vous pourrez vous occuper de votre bébé : donner le biberon, faire son change, le masser...

L'équipe des auxiliaires de puériculture et des infirmières sera là pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous aider à préparer la sortie de votre enfant. Vous pourrez apprendre à préparer les biberons, donner le bain...

Pour préparer le retour à la maison, une réunion d'informations est organisée tous les 15 jours.

Les infirmières puéricultrices, les infirmières et les auxiliaires de puériculture sont présentes :

- **le jour de 7h00 à 19h00**

- **la nuit de 19h00 à 7h00**

L'alimentation

Les premiers jours, votre bébé aura peut-être besoin d'une perfusion veineuse pour compléter sa ration alimentaire.

Dès que possible votre bébé recevra du lait (lait maternel, anonymisé ou artificiel pour prématuré).

S'il est fatigué ou trop petit pour pouvoir téter il sera d'abord nourri à l'aide d'une sonde.

Dès qu'il aura un poids et un âge suffisants, il prendra ses biberons.

Vous pourrez le mettre au sein si vous le souhaitez.

Il sera pesé et mesuré régulièrement. Ne vous inquiétez pas, tous les bébés perdent du poids les premiers jours de vie.



L'allaitement maternel - Le lactarium

Le lait maternel est l'aliment le plus adapté à la croissance du nouveau-né.

Nous vous encourageons à donner votre propre lait.

Si cela n'est pas possible, votre enfant recevra celui d'autres mamans.

Si vous envisagez d'allaiter votre bébé, parlez-en au personnel soignant qui vous donnera tous les renseignements utiles. Vous pourrez commencer à tirer votre lait à la maternité ou dans le service à l'occasion de vos visites. Un tire-lait est à votre disposition.

Le lactarium se charge de collecter, d'analyser, de distribuer le lait avec toutes les précautions d'hygiène nécessaires.

La jaunisse

Votre bébé peut avoir une jaunisse (ictère), très fréquente les premiers jours.

Si nécessaire, il sera soigné avec une lumière bleue spéciale (photothérapie).

Ne soyez pas étonnés de voir votre bébé avec des lunettes de protection.

Objets personnels

Vous pouvez apporter un **petit objet** à votre enfant (petit doudou en éponge ou en tissu mais pas en peluche...). Il sera lavé avant de lui être donné.

N'apportez pas de boîtes à musique.

Vous pouvez photographier ou filmer votre bébé (mais pas les autres enfants ni le personnel).

Pour des raisons d'hygiène après l'usage d'appareils photo/vidéo, pensez à vous frictionner à nouveau les mains avec la solution hydro alcoolique.

Les téléphones doivent être mis en mode avion.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Informations concernant votre enfant

Vous pouvez prendre des nouvelles de votre enfant à toute heure, y compris la nuit. Seuls les parents sont autorisés à téléphoner. Les brefs renseignements donnés par téléphone seront plus détaillés à l'occasion de vos visites.

Visites

Le service vous est ouvert quelle que soit l'heure ; il vous sera demandé de sortir lors des transmissions orales entre équipes à 7h00 et à 19h00 pour des raisons de confidentialité et lors de certains soins.

Vous êtes invités à venir dès que possible voir votre enfant. Si la mère est fatiguée, elle peut être conduite en fauteuil roulant.

La visite des grands-parents et de la fratrie peut se faire selon le protocole du service, en vigueur. Les oncles, tantes et amis ne sont pas admis.

Pour des raisons d'hygiène ainsi que pour le confort et le repos de votre bébé, nous n'autorisons que deux personnes à la fois auprès de lui (dont le père ou la mère). Par respect pour les autres enfants et leurs familles, nous vous prions de rester auprès de votre bébé lors des visites.

Nous vous demandons de vous présenter à chaque visite à l'interphone de la porte d'entrée.

Veuillez patienter si le personnel est occupé.

Les précautions à prendre

Les bébés étant fragiles et sensibles aux infections, vous comprendrez facilement que certaines mesures d'hygiène sont à respecter. A chaque visite, veuillez suivre la démarche suivante dans le sas d'accueil de l'unité.

- 1_ Enlevez vos bijoux et votre montre. Attachez vos cheveux. Enlevez votre vernis à ongles avant de venir.
- 2_ Lavez vous soigneusement les mains jusqu'aux coudes avec un savon.
- 3_ Appliquez la solution hydro alcoolique.

Si vous êtes enrhumés ou si vous avez de la fièvre, prévenez le personnel paramédical avant d'entrer.

Durant votre visite, relavez-vous les mains après le change de votre bébé, et n'hésitez pas à remettre de la solution hydroalcoolique après avoir touché une chaise, vos cheveux, un appareil photo...

Salle d'accueil des parents

Dans cette pièce, un vestiaire et un casier sont à votre disposition pour déposer vos affaires personnelles. Nous vous conseillons vivement de ne pas déposer d'objet de valeur.

L'hôpital décline toute responsabilité en cas de vol.



Chambres parents-enfants

Deux chambres où vous pourrez rester avec votre bébé hospitalisé. Avis médical nécessaire.

Chambre de pré-sortie

Elle peut vous être proposée en préparation à la sortie.

Salon des parents

Un lieu de détente et de rencontre entre les parents vous est proposé à proximité de l'unité de néonatalogie. Le digicode est 1508B.

Résidence pour familles d'hospitalisés

La maison hospitalière Saint-Jean située au sein de l'hôpital propose des chambres. Vous pouvez vous renseigner au **04 72 66 25 70** ou par mail : maisonhospitaliere.lyon@gmail.com.

Religions

Si vous souhaitez rencontrer un représentant des différents cultes (écoute, soutien, baptême...), le personnel pourra vous mettre en relation avec la personne souhaitée.

Formalités administratives

Dès que possible, un des parents devra se rendre au bureau des entrées muni de sa carte d'assuré social (carte vitale), de l'attestation et d'une pièce d'identité.

Le séjour de votre bébé est pris en charge à 100 %.

Si le papa n'a pas reconnu son enfant et désire le faire, nous vous encourageons à faire les démarches le plus rapidement possible.

Divers

Une fontaine d'eau est à votre disposition au fond du service.

Les toilettes sont à l'extérieur du service.

Au rez de chaussée du bâtiment (niveau 0), vous trouverez :

- Un kiosque à journaux, une restauration rapide,
- Une boîte aux lettres,
- Les services de la conciergerie Happytal.





SUIVEZ LES HOSPICES
CIVILS DE LYON SUR :



www.chu-lyon.fr

